

## Compte rendu conseil d'école

Ecole élémentaire d'Arnas

Jeudi 8 novembre 2018 18h

Représentants des parents : Mme Kozan , M. Favard, M. Grau, Mme Bartholin, Mme Untersteller  
M. Plataret, Mme Suchet, Mme Garcia, Mme Dumoulin Maire

Représentants de la municipalité : Mme Chollat adjointe aux affaires scolaires ( excusée), Mme  
Annick Longvert conseillère municipale

Enseignants : Mme Bonvalot, Mme Dupuy, Mme Montrognon, M Poly, Mme Greuzard, Mme Martin  
(excusée), Mme Chupin ( excusée), M Mathon (directeur)

DDEN : Mme Lieux ( excusée) et M. Joly ( excusé)

Inspecteur de l'éducation nationale : M. Bessières (non présent)

Secrétaire de séance : M. Poly

### Préambule :

Félicitations aux parents élus et remerciements pour leur engagement au service du collectif.

Rappel des missions des parents élus et remise d'un porte-folio avec les coordonnées de l'ensemble  
des parents élus, des missions du conseil d'école et du règlement intérieur.

Modalité de vote : Vote à main levée ou à bulletin secret (si un membre du conseil le souhaite)

Nombre de voix des parents en cas de vote : 6.

6 représentants parents titulaires et 3 suppléants (Choix des parents titulaires en fonction de  
l'ordre chronologique des signatures sur la déclaration de candidature)

Participation aux élections 73% (71 % 2015/2016,49% 2014/2015)

100% des votants ont voté par correspondance.

## 1) Présentation des effectifs de l'école

Classes	CP	CP CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2
Enseignants	Mme Bonvalot	Mme Montrognon Mme Chupin ( jeudii)	Mme Dupuy	M. Poly	M. Mathon Mme Martin	Mme Greuzard
Effectifs	27	11 + 15 = 26	13 + 14 = 27	21+7=28	22 +6	26
Total	162 élèves					

### **Rappel des seuils pour une école de 6 classes :**

Fermeture de la 6<sup>ème</sup> classe à 130 élèves.

Ouverture d'une 7<sup>ème</sup> classe à 163 élèves

### **Projection pour année scolaire 2017/2018**

- Arrivée potentielle 40 GS

- Départ possible 32 CM2

Bilan + 8élèves soit 168 élèves en septembre 2019

Ouverture d'une 7<sup>ème</sup> classe possible à la rentrée de septembre 2019.

Dans quel local sera mis la nouvelle classe ? Préfabriqué ?

La municipalité consciente des effectifs scolaires qui augmentent a engagé une réflexion pour les locaux scolaires et la possibilité de la construction d'une nouvelle école. A court terme des préfabriqués seront peut-être envisagés pour une nouvelle classe.

## 2) Présentation des changements dans l'équipe enseignante

Mme Martin décharge de M. Mathon le mardi (directeur)

Mme Chupin complément de Mme Montrognon à temps partiel le jeudi. Mme Montrognon sera à 100% en période 3 ( janvier mars)

Mme Greuzard nommée à titre provisoire pour l'année scolaire 2018/2019

Mme Goubet est en congé formation professionnel en master 2 DOE à l'université Lyon 2

## 3) Présentation des différents intervenants

### Personnels auprès des élèves ayant une notification MDPH :

EVS AESH : Mme Solubaite, Mme Perraud, Mme Sarigul, Mme Chambru, Mme Amoudayne

Recrutement en cours d'une EVS contrat CUI avec pôle emploi pour emplacer Mme Bouneb qui n'a pas été renouvelée.

### Intervenant Musique du conservatoire:

Pas d'intervenant musique pour l'année scolaire 2018/2019

### Intervenante Sport

Retraite de Mme Girin en février 2019. La mairie ne remplacera pas Mme Girin jusqu'au mois de juillet 2018. Aucune décision officielle de la mairie pour le recrutement d'un intervenant sportif pour la commune.

Une commission municipale se met en place pour réfléchir à l'ouverture de la nouvelle médiathèque d'Arnas. M. Mathon est invité à cette commission.

### RASED :

L'équipe RASED (2 enseignants spécialisés + 1 psychologue scolaire intervenant dans les écoles) pour un suivi des enfants en difficulté complémentaire à celui effectué dans les classes par les enseignants.

Ils vont intervenir pour des élèves de CP CE1 et CE2

Les enseignants ont effectué une demande d'aide au RASED pour 12 élèves.

- Maître E Mme Françoise Ceccato intervient dans les classes de CP et de CE1 CE2
- Maître G Rééducateur
- Psychologue scolaire : Mme Galy Christine intervient pour des bilans et des suivis d'élèves.

### 4) Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C)

## **A.P.C (soutien)**

## **2018 2019**

<b>enseignant</b>	<b>P1</b>	<b>P2</b>	<b>P3</b>	<b>P4</b>	<b>P5</b>
Véronique Bonvalot	Mardi 16h30 17h30 salle de classe				
Muriel Montrignon	Mardi 16h30 17h30 salle de classe				
Chantal Dupuy	Lundi et Jeudi 16h30 17h15 salle de classe				
Roland Poly	Mardi et Jeudi 11h45 12h15 salle de classe				
Sandrine Greuzard	Mardi 16h30 17h30 salle de classe				
Chloé Martin	Mardi 11h45 12h15 salle de classe				
Gaëlle Chupin	Pas sur l'école d'Arnas				

### 4) Périscolaire

Cantine : Trop de bruits. Inconfort acoustique. Les effectifs importants à la cantine demandent des travaux pour améliorer l'acoustique des locaux.

Aide au travail personnel : Bénévolat dans certaines communes de l'agglomération pour permettre à des adultes supplémentaires d'être présents pendant le temps d'aide au travail personnel.

Questions : Pourquoi les animateurs présents pendant la semaine ne peuvent pas être présents pendant les vacances scolaires ?

Rythmes scolaires

Passage à 4 jours. Avis positifs des parents élus. Un parent élu regrette la diminution du nombre des matinées plus propices aux apprentissages.

## **6) Projet d'école : Présentation de l'avenant au projet d'école pour l'année 2018/2019**

Le fil conducteur du projet d'école reste le thème A.B.M.A (Aller Bien pour Mieux Apprendre).

### **Commémoration du centenaire de l'armistice 11 novembre.**

Les classes de CM1 CM2 de M. Mathon et Mme Martin et la classe de CM2 de Mme Greuzard ont participé au projet de circonscription d'Anse. Dans ce cadre ils ont fait des recherches sur le monument aux morts de la commune. Ils ont rencontré un géographe qui a fait des recherches sur les monuments aux morts du Beaujolais. Des élèves ont interviewé la centenaire du village née le 11 novembre 2016 en Pologne. Ils ont participé à la cérémonie du 11 novembre et préparé une exposition des photos de famille des arrières arrières grands parents des élèves de l'école d'Arnas dans la salle des mariages de la mairie.

### **Parcours citoyen**

Elections des délégués de classe du CP au CM2 (2 titulaires et 2 remplaçants par classe). Ces délégués auront la possibilité d'être candidat au conseil municipal des jeunes d'Arnas.

Responsabilisation des élèves et climat scolaire.

Création d'équipe de médiateurs pendant le temps de récréation pour aider les élèves en conflit à la formulation des messages clairs et à utiliser les accords toltèques.

Création d'une équipe de secouristes pendant le temps de récréation pour assister les enseignants en cas de « petits » accidents de cour de récréation.

### **Permis vélo.**

Les classes de CE2 CM1 CM2 passeront le permis vélos dans le cadre de la prévention routière.

### **Marché des savoirs.**

Des élèves auront la possibilité pendant le temps des récréations de présenter un savoir qu'il souhaite transmettre à leurs camarades.

### **Téléthon.**

Les élèves du CP au CM2 se préparent depuis septembre en endurance pour faire « la course du muscle » du téléthon le vendredi 7 décembre 2018.

### **Grande lessive.**

Les élèves du CP au CM2 participeront à la « Grande lessive » avec la maternelle au mois de mars 2019.

### **Salon du Livre d'Arnas**

Les élèves qui ont écrit des petits livres en 2017/2018 dédicaceront leurs ouvrages au salon du livre d'Arnas.

Les élèves du CP au CM2 rencontreront une illustratrice Mme Sourdais le mardi 4 décembre dans le cadre de la semaine du salon du livre d'Arnas.

### **Cinéma et Théâtre**

Les élèves de Mme Montrignon et Mme Dupuy se sont rendus au théâtre le spectacle « Cloc »

Les élèves de M. Poly et M. Mathon se sont rendus au cinéma le 400 coups pour voir « Dililli à Paris »

La classe de CM2 de Mme Greuzard participera aux rencontres « Ecoles et cinéma ».

### **Correspondance scolaire.**

La classe de Mme Greuzard effectue une correspondance avec une classe de la Chartonnière et des rencontres sportives .

**USEP** ( Union sportive de l'enseignement publique).

La classe de Mme Greuzard participera à des rencontres sportives pendant l'année scolaire avec sa classe.

### **Classes culturelles numériques**

La classe de CM1/CM2 de M. Mathon et Mme Martin participe au projet classes culturelles numériques sur le thème de la mobilité avec d'autres classes de l'agglomération ( Rivolet, Montmelas, Collège Claude Bernard de Villefranche ) .

### **Conférence sur le sommeil**

Dans le cadre des conférences du PEDT, le relais d'assistance maternelle propose une conférence sur le sommeil le 4 décembre.

### **Intervention sur le changement du corps.**

Les CM2 auront une intervention de l'infirmière scolaire sur le changement du corps. L'association Res'P interviendra peut-être en fin d'année en fonction du budget coopérative.

### **Porter secours**

L'infirmière scolaire interviendra pour les élèves de CM1 pour travailler sur les compétences porter secours.

### **Compétences numériques.**

L'ENT Beneylu school sera utilisé pour les classes de cycle 3 pour valider et travailler les compétences numériques dans un espace sécurisé.

### **Projet livre en réalité augmentée**

( voir annexe ci-jointe)

A partir de 3 contes africains les élèves du CP au CM2 réaliseront un livre en réalité augmentée en partenariat avec le CCAB .

3 classes réaliseront les illustrations avec un graphiste Eric Martin .

3 classes réaliseront les enregistrements des voix avec une comédienne.

Les musiques des contes ont été réalisées en 2017/2018.

## **7) Sécurité**

- Exercice incendie : un exercice incendie a eu lieu le vendredi 18 septembre pour l'école élémentaire et maternelle.
- Présentation exercice intrusion réalisé le jeudi 19 octobre à 9h.  
Objectif visé de l'exercice intrusion que chaque adulte soit informé de la présence dans l'école d'un individu dangereux. Objectif presque atteint (9 enseignants sur 10 ont reçu le message). Pour informer du danger les enseignants ont utilisé leur téléphone personnel et une corne de brume
- un exercice sécurité pour les risques majeurs (inondation, produits toxiques...) aura lieu avant les vacances de Noël.

## **8) Budget**

### **- Sou des écoles :**

Cette année le sou des écoles va organiser :

- Vente de bonbons pour Halloween
- Vente de calendriers pendant les vacances de la Toussaint.
- Présence au festival numérique Arnas 2.0 d'une buvette au profit du sou des écoles.
- Téléthon (lâché de ballons + course aux étoiles) au profit du Téléthon 7 décembre 2018
- Vente de sapins dimanche 9 décembre
- Salon du livre
- Arbre de Noël Dimanche 16 décembre 2018
- Tombola
- Bourse aux jouets Dimanche 24 mars 2019
- Marché aux fleurs + lots de la tombola Dimanche 28 avril 2019
- Kermesse vendredi 28 juin 2019

Grâce aux actions réalisées en 2017/2018 une somme de 29 euros par élève. Soit 4669 euros soit plus de 730 euros pour chaque classe de l'école élémentaire.

Remerciements de l'équipe enseignante pour l'investissement des parents du sou des écoles.

### **- Coopérative scolaire (OCCE) :**

Une somme de 13 euros a été demandée à chaque élève en début d'année pour participer aux frais des sorties scolaires.

## **9) Travaux et demandes de travaux ou acquisitions à la mairie**

### **Travaux réalisés**

- Installation de la fibre.
- Installation de prise internet dans le gymnase et salle d'arts plastiques.
- Travaux pour classe de M. Mathon et Mme Dupuy acoustique
- Achat d'un nouveau téléphone pour le bureau de direction et d'un téléphone sans fil pour les classes élémentaires reliées à la maternelle.

Point sur l'agrandissement ou la construction d'une nouvelle école pour permettre de s'adapter aux effectifs en augmentation.

### **Demande de travaux**

- Taille de la cour de récréation. Demande d'agrandissement de la cour du cycle 2 vers l'espace à côté du stade.
- Amélioration acoustique de la cantine scolaire

Remerciements de l'équipe enseignante à la mairie pour ses différentes acquisitions, travaux et formations.

Remerciements aux agents techniques pour l'efficacité et la rapidité d'intervention pour les travaux dans les locaux scolaires.

### **10) Vote du règlement intérieur**

Rappel du directeur de l'interdiction des vacances décalées ou anticipées de certains élèves.

Extrait du règlement intérieur : *"A la fin de chaque mois le directeur signale à l'Inspecteur d'Académie les élèves ayant été absents au moins quatre demi-journées dans le mois, sans motifs légitimes ou excuses valables. Les vacances anticipées ou les retours décalés ne sont pas des motifs valables ».*

Règlement intérieur

Ajout de l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables à l'école élémentaire

Ajout d'un tableau de l'utilisation des terrains de jeux pendant la récréation (voir annexe)

Lecture du règlement intérieur

Vote à main levée

Nombre de voix pour 12

Nombre de voix contre 0

Règlement intérieur validé le 8 novembre 2018 par le conseil d'école.

Le règlement intérieur est consultable sur le blog de l'école.

<http://arnas.blogs.laclassed.com/category/organisation-ecole/reglement-interieur/>

### **11) Absentéisme**

Bilan année 2017/2018

Aucun cas d'absentéisme remonté au niveau académique.

L'absentéisme est l'absence sans motif valable d'un élève de manière répétée après dialogue avec les familles sur les motifs de l'absence.

## 12) Questions des parents

Pas de question à l'issue de la consultation des parents.

Prochain conseil d'école

Conseil école n°2 : le mardi 5 mars 2019 à 18h30

Conseil école n°3 : le lundi 17 juin 2019 à 18h

Président de séance  
Olivier Mathon ( Directeur)

Le secrétaire de séance  
M. Poly (enseignant)